



ASSOCIATION DES AMIS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE LAKANAL

Sceaux, le 19/06/2021

Rapport financier Rapport de vérification des comptes Exercice 2020

Chers amis et anciens de Lakanal,

En tant que vérificateur des comptes de notre association, je vous confirme avoir examiné et validé le tableau des dépenses et recettes de l'année 2020 préparé par nos trésoriers :

EXERCICE 2020			
DEPENSES		RECETTES	
Internet	202,29 €	Subvention Sceaux	450,00 €
Téléphonie	24,00 €	Subvention Bourg-la-Reine	500,00 €
Assurance MAIF	203,87 €	Intérêts livret A	11,53 €
Frais bancaires	78,00 €	Adhésions	4 875,00 €
Rappel repas d'été 2019	40,20 €	Don	70,00 €
Aide aux activités élèves :		Ventes (DVD etc)	90,00 €
- Foyer socio-éducatif	300,00 €		
- Théâtre	500,00 €		
Cérémonie bac (bérets)	4 787,57 €		
Divers	155,85 €		
Total dépenses	6 291,78 €	Total recettes	5 996,53 €

Déficit 2020	295,25 €
---------------------	-----------------

Du fait de la pandémie et des mesures de confinement, l'association a eu une activité réduite. Notamment, elle n'a pu tenir ses repas habituels

Sur l'année 2020, les recettes s'établissent au total à 5 996,53 € et les dépenses à 6 291,78 € soit un léger déficit de 295,25 €.



Côté recettes, l'association a bénéficié d'une subvention de la ville de Sceaux de 450 € et pour la première fois d'une subvention de la ville de Bourg-la-Reine, à hauteur de 500 €. Les adhésions, dons, et ventes diverses ont rapporté 5 035 €

Côté dépenses, l'association a souhaité contribuer aux activités des élèves en accordant 300 € au club robotique et 500 € à l'activité théâtre. Les 4 787,57 € libellés « cérémonie du bac » concernent à la fois 2020 et le solde de la cérémonie 2019.

Au 31/12/2020, le solde de notre CCP était de 10 647,51 € et le livret A contenait 2 214,21 € plus 11,53 € d'intérêts. Le total de nos avoirs au 31/12/2020 s'établissait ainsi à 12 873,25 €.

Comparativement, les avoirs totaux en début d'année étaient de 13 168,50 €, soit une diminution de 295,25 €, correspondant au déficit de l'exercice.

En conclusion :

En tant que vérificateur des comptes de l'association, je déclare sincères et véritables les comptes 2020 ainsi présentés.

Bernard Werlé